

## A Rennes, Veolia et Articonnex s'unissent pour développer le réemploi des matériaux du bâtiment

Face à un secteur du bâtiment qui produit 46 millions de tonnes de déchets en France chaque année<sup>[1]</sup>, Veolia innove en matière d'économie circulaire. Début 2023, le spécialiste du recyclage et de la valorisation des déchets lance une collaboration avec Articonnex pour structurer une filière de réemploi pour ce secteur et offrir une seconde vie aux matériaux du bâtiment. Un an après, l'heure est au bilan sur le site de cette expérimentation, la déchetterie professionnelle de la Barre-Thomas à Rennes.



Espace dédié au réemploi sur la déchèterie professionnelle de Veolia située à la Barre-Thomas (Rennes)

### Le réemploi des matériaux du bâtiment à structurer

Dans le secteur du bâtiment en France, environ 46 millions de tonnes de déchets sont générées chaque année. A titre de comparaison, chaque année, environ 30 millions de tonnes de déchets ménagers sont produits. Développer l'économie circulaire et structurer une filière de réemploi industrielle pour ce type de déchets est donc un véritable enjeu environnemental. C'est dans ce contexte, et en ayant constaté les nombreux gisements existants et l'absence de filière adaptée aux besoins des professionnels, que Veolia a souhaité **structurer une filière de réemploi industrielle**.

Pour concrétiser son ambition, le groupe s'est rapproché d'Articonnex, spécialiste de l'anti-gaspi des matériaux du bâtiment.

### Une complémentarité au service de l'économie circulaire

Forts des **synergies** entre les deux structures, ces dernières ont engagé des réflexions pour avancer sur le réemploi en déchetterie industrielle. C'est ainsi que le partenariat est né avec une **expérimentation engagée** sur la déchetterie professionnelle de la Barre-Thomas à Rennes, gérée par Veolia Recyclage et Valorisation des Déchets.

Sur le site, Veolia identifie, collecte, et conditionne. Une expertise qui permet à Articonnex de réceptionner des **gisements différents** et de diversifier la provenance et les typologies des matériaux remis en vente au sein de leurs entrepôts-magasins. De son côté, Articonnex distribue et propose ainsi une **nouvelle offre** à ses clients du BTP avec cette solution de réemploi de leurs matériaux.

« Ce partenariat a été motivé par une véritable complémentarité de nos savoir-faire, une volonté de développer le réemploi à une plus large échelle et de proposer des solutions nouvelles et innovantes pour éviter le plus possible le déchet, le tout dans une transparence totale et une logique industrielle. Nous sommes très satisfaits de ce partenariat qui fête ses un an en ce début d'année. » Christophe Loyer, directeur des services aux entreprises chez Veolia.

### Des dizaines de tonnes de matériaux sauvées

En effet, depuis la signature de la convention de partenariat début 2023, la collaboration a permis de détourner de la benne et de **donner une seconde vie à environ 16 tonnes** de matériaux réceptionnés sur le site de la Barre-Thomas.

« Les artisans sont satisfaits de ce partenariat qui leur permet de réduire le gaspillage, donner une seconde vie aux matériaux quand cela est possible et de « faire une bonne action ». C'est du gagnant-gagnant, les efforts des artisans sont récompensés puisque les matériaux récupérés en vue de leur réemploi sont repris à titre gracieux. Il s'agit donc pour eux d'une économie sur le traitement des déchets. » précise Christophe Loyer.

En complément des activités sur le site de la Barre-Thomas, Veolia a effectué plusieurs **opérations ponctuelles** avec Articonnex en lui proposant des lots de matériaux réemployables

**provenant de divers clients industriels.** Entre autres, des chutes de production de menuiseries, des caisses métalliques pliables ou encore les tuyaux PVC.

« Cette collaboration présente un caractère vertueux, puisque ces matériaux sont récupérés avant même d'être considérés comme des déchets. Grâce à notre réseau d'entrepôts-magasins, nous sommes en mesure de recevoir plusieurs centaines de tonnes de matériaux par an, que nous proposons ensuite à la vente au plus grand nombre. Aux côtés de Veolia, nous avons élaboré une solution unique pour les professionnels du bâtiment et les industriels, inscrivant ainsi notre démarche dans une gestion responsable des matériaux. » Emmanuel Morel, co-fondateur d'Articonnex.



*Entrepôt réemploi d'Articonnex.*

## Une offre à développer sur d'autres territoires

Un partenariat concluant qui se poursuit et ouvre la voie à d'autres. « L'année 2023 a permis d'ancre cette solution de réemploi dans nos nouvelles offres à destination des professionnels usagers de la déchetterie, mais aussi de poursuivre nos réflexions afin de mettre en place davantage de solutions de ce type. » En effet, Veolia entend poursuivre ce partenariat en développant d'autres zones de réemploi sur différents sites du Centre-Ouest.

« Cette collaboration contribue à la création de valeur et nous permet de proposer à nos clients professionnels une offre globale de gestion de leurs déchets et de leurs matériaux. Une offre vertueuse pour l'environnement qui contribue à atteindre les objectifs nationaux visant à produire moins de déchets et à consommer différemment en privilégiant notamment la seconde main. » Géraud Berruet, responsable du réemploi chez Veolia.

### A propos de Veolia

Le Groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de **220 000** salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En **2022**, le groupe Veolia a servi **111 millions d'habitants en eau potable** et **97 millions en assainissement**, produit près de **44 millions de térawattheures** et valorisé **61 millions de tonnes de déchets**. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en **2022** un chiffre d'affaires consolidé de **42,9 milliards d'euros**. [www.veolia.com](http://www.veolia.com)

### A propos d'Articonnex

Depuis mars 2021, Articonnex a réintégré sur le marché près de près de 6 000 tonnes de matériaux déclassés, déstockés et issus du réemploi, via un site en ligne de réservation et un réseau d'entrepôts-magasins (Nantes Orvault, Nantes Sainte-Luce, Vannes, Rennes, et Angers). Ils concentrent principalement des matériaux du second œuvre et structurels.

Dans une démarche anti-gaspi, Articonnex participe à la réduction des déchets du bâtiment et l'extraction de matière première, en proposant des solutions aux professionnels du bâtiment pour les matériaux dont ils souhaitent se séparer, et revend ces matériaux de qualité professionnelle à prix réduit. Ainsi, tout le monde y gagne !

[articonnex.com](http://articonnex.com)

---

[1] Source : [ecologie.gouv.fr](http://ecologie.gouv.fr)